

**Travaux de renaturation du ruisseau du Peillac et de réaménagement du Vallon du Peillac,
ZAC des Hautes Perrières à Vern sur Seiche
PROCEDURE ADAPTEE**

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -
Tél : 02.99.35.15.15

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Travaux de renaturation du ruisseau du Peillac et de réaménagement du Vallon du Peillac, ZAC des Hautes Perrières à Vern sur Seiche, répartis en 5 lots :

Lot 1 : Terrassement (déjà attribué, consultation réalisée précédemment)

Lot 2 : Assainissement et régulation (déjà attribué, consultation réalisée précédemment)

Lot 3 : Mobilier et Espaces verts (déjà attribué, consultation réalisée précédemment)

Lot 4 : Eclairage (consultation à part)

Lot 5 : Passerelle

Cette consultation concerne uniquement le lot 5.

4. Organisation d'une visite

Une visite du site est conseillée et organisée le mercredi 13 avril 2022 à 11h00, avec prise de rendez-vous à l'adresse : isabelle.lesourd@territoires-rennes.fr

5. Durée du marché

La durée du marché est de 8 mois à compter de sa notification.

Date prévisionnelle de démarrage : Mai 2022

6. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

8. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

9. Critères pondérés de jugement des offres

- Valeur technique : 50 %

- Prix : 50 %

10. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

11. Procédure de recours

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

12. Date limite de remise des plis

Le mardi 26 avril 2022 à 11h30

13. Date d'envoi à la publication

Le jeudi 31 mars 2022